

655 - Contrats Départementaux

**Contrats Départementaux - Fonds d'attractivité -  
Proposition d'aide pour la réalisation de plusieurs  
aménagement cyclables sur le territoire de la  
Communauté de Communes du Canton d'Erstein**

CD/2020/046

**Service chef de file :**

M3 - Entretien et exploitation

M320 - Service de l'entretien des Routes

Résumé :

Le Conseil Départemental du Bas-Rhin a décidé, par délibération n° CD/2016/158 du 8 décembre 2016 et n° CD/2017/004 du 20 mars 2017, de développer un partenariat renforcé avec les acteurs locaux au travers de contrats départementaux de développement territorial et humain. Ces contrats constituent le volet stratégique du partenariat engagé par le Département avec les acteurs locaux sur la période 2018-2021. Ils ont vocation à traduire une ambition collective à l'échelle de chaque territoire d'action du Département et à définir les enjeux prioritaires d'aménagement et de développement co-construits avec les acteurs des territoires.

Sur l'ensemble du territoire bas-rhinois, le Département s'engage auprès de 14 Communes et Communautés de Communes dans la réalisation de 35 projets d'infrastructures cyclables, dans le cadre d'une démarche de promotion du vélo et de déclinaison d'un réseau cyclable « du structurant vers le local ». Le plan de relance résultant de la crise du COVID mobilise des ressources complémentaires qui permettent un accompagnement renforcé du Département avec notamment une participation bonifiée de 50% au lieu de 30% pour les projets dont la réalisation est possible à court terme et qui relèvent du maillage des itinéraires structurants départementaux ou assurent une liaison cyclable transfrontalière. Ces partenariats renforcés sont le fruit de concertations engagées avec les territoires et notamment ceux qui ont été accompagnés dans l'élaboration de leurs schémas cyclables locaux. C'est donc l'aboutissement d'un travail en commun qui est valorisé avec l'engagement de réaliser des aménagements cyclables s'intégrant dans un maillage local co-construit pour prendre en compte les besoins d'intérêts départementaux mais aussi les liaisons utilitaires plus locales (rabattement vers les gares, collèges, liaison entre communes...).

Les projets de liaisons cyclables portés par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, co-construits avec le Département, s'inscrivent dans les enjeux prioritaires pour « Aménager des territoires connectés et attractifs, à énergie positive et développer l'emploi », et « Développer nos sites de tourisme et de loisirs notamment par une meilleure mobilité ».

Il est proposé au Conseil Départemental d'attribuer quatre subventions d'investissement d'un montant global de 344 799 € au titre du Fonds de Développement et d'Attractivité, d'approuver les termes du projet de convention partenariale à conclure avec la Communauté de Communes du Canton d'Erstein et l'Office de Tourisme du Grand Ried, ainsi que d'approuver le projet de convention financière à conclure avec la Communauté de Communes du Canton d'Erstein.

La volonté du Département est d'accompagner le développement des territoires sur la durée, en déployant des politiques publiques structurantes qui répondent aux besoins des habitants, des associations et des entreprises. L'ambition est de favoriser la construction de territoires forts, à la fois producteurs de richesse économique (tissu industriel, tourisme, énergie...) et territoires d'avenir pour leurs habitants.

La Communauté de Communes du Canton d'Erstein a approuvé le contrat départemental de développement territorial et humain du Territoire Sud le 21 février 2018.

## **1. Contexte et ambition du projet**

Depuis son premier Plan Vélo de 1992, le Département s'est attaché à réaliser les itinéraires structurants reliant les principaux pôles du territoire. Ces itinéraires constituent les dorsales du territoire sur lesquelles les acteurs locaux s'appuient pour la réalisation d'itinéraires complémentaires, dits de maillage local. Les itinéraires structurants ont également vocation à jouer leur rôle de diffuseur de flux touristiques.

Les projets portés par la Communauté de Communes du Canton d'Erstein rentrent dans le cadre de l'articulation proposée par le Département (itinéraires structurants – itinéraires locaux complémentaires) et vont permettre de créer du lien entre les équipements, les bassins d'emplois et va participer à la desserte des sites touristiques de ce secteur.

## **2. Description du projet**

Les projets ambitionnent d'enrichir le territoire de la Communauté de Communes du Canton d'Erstein de plusieurs aménagements cyclables manquants permettant de connecter plusieurs communes à l'itinéraire structurant du canal du Rhône au Rhin et également de sécuriser les dessertes de la gare et du collège de Benfeld.

### a) Liaison cyclable Nordhouse – canal du Rhône au Rhin (EuroVelo 15)

L'itinéraire cyclable qui relie le ban communal de Nordhouse à la « Vélo Route du Rhin » (EV15), communément appelé piste cyclable du Canal du Rhône au Rhin permet de compléter le rabattement vers cet axe cyclable structurant et très fréquenté d'EV 15. Ce tronçon, d'une longueur de 1 850 m, permet également de relier Nordhouse au bourg d'Erstein par l'Est, ainsi que les zones d'activités d'Erstein et de Gerstheim, tout en permettant également de relier Strasbourg et Sélestat.

### b) Liaison cyclable Gerstheim – canal du Rhône au Rhin (EuroVelo 15)

Ce tronçon, d'une longueur de 1 250 m, permet de raccorder Gerstheim à l'EuroVelo 15, véritable dorsale du territoire, mais aussi d'en capter les cyclotouristes, très nombreux sur cet itinéraire. Il permet également de desservir les établissements scolaires (lycée Marguerite Yourcenar et lycée agricole à Erstein, collèges d'Erstein et de Benfeld) ainsi que les gares d'Erstein et Benfeld.

### c) Liaison cyclable Benfeld - Ehl

L'itinéraire cyclable reliant Ehl à Benfeld (800 m) permet de raccorder et de rompre l'isolement du Centre Educatif et Scolaire de l'Institut Mertian situé à Ehl. Il permet

également de sécuriser l'accès au collège de Benfeld (situé à moins de 3 km) et de raccorder Ehl à l'itinéraire cyclable existant Benfeld – Rhinau.

d) Liaison cyclable Uttenheim - Westhouse

L'itinéraire cyclable reliant les Communes d'Uttenheim à Westhouse (900 m) permet de finaliser le bouclage à l'Ouest de la RD1083, seule discontinuité entre les aménagements existants de part et d'autre pour rejoindre les bourgs centres d'Erstein et de Benfeld, l'aménagement permet notamment de connecter Uttenheim à la gare de Benfeld située à moins de 5 km.

### 3. Plan de financement

#### 1. Liaison cyclable Nordhouse – Canal du Rhône au Rhin

Dépenses HT			Recettes HT	
Liaison cyclable Nordhouse – Canal du Rhône au Rhin	503 590 €	AFITF (Fonds Mobilité Active)	40%	201 396 €
		Département du Bas-Rhin	20%	100 718 €
		CCCE	40,01%	201 476 €
<b>TOTAL</b>	<b>503 590 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>503 590 €</b>

Le Département contribue au financement du projet à travers une subvention d'investissement au titre du fonds de développement et d'attractivité d'un montant de **100 718 €** correspondant à **20%** du montant des dépenses éligibles

#### 2. Liaison cyclable Gerstheim – Canal du Rhône au Rhin

Dépenses HT			Recettes HT	
Liaison cyclable Gerstheim – Canal du Rhône au Rhin	288 595 €	AFITF (Fonds Mobilité Active)	40%	115 438 €
		Département du Bas-Rhin	20%	57 719 €
		CCCE	40%	115 438 €
<b>TOTAL</b>	<b>288 595 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>288 595 €</b>

Le Département contribue au financement du projet à travers une subvention d'investissement au titre du fonds de développement et d'attractivité d'un montant de **57 719 €** correspondant à **20%** du montant des dépenses éligibles.

#### 3. Liaison cyclable Ehl - Benfeld

Dépenses HT			Recettes HT	
Liaison cyclable Ehl - Benfeld	287 245 €	AFITF (Fonds Mobilité Active)	50%	143 623 €
		Département du Bas-Rhin	30%	86 174 €
		CCCE	20%	57 448 €
<b>TOTAL</b>	<b>287 245 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>287 245 €</b>

Le Département contribue au financement du projet à travers une subvention d'investissement au titre du fonds de développement et d'attractivité d'un montant de **86 174 €** correspondant à **30%** du montant des dépenses éligibles.

#### 4. Liaison cyclable Uttenheim - Westhouse

Dépenses HT		Recettes HT		
Liaison cyclable Uttenheim - Westhouse	333 960 €	AFITF (Fonds Mobilité Active)	40%	133 584 €
		Département du Bas-Rhin	30%	100 188 €
		CCCE	30%	100 188 €
<b>TOTAL</b>	<b>333 960 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>333 960 €</b>

Le Département contribue au financement du projet à travers une subvention d'investissement au titre du fonds de développement et d'attractivité d'un montant de **100 188 €** correspondant à **30%** du montant des dépenses éligibles.

#### 4. Conditions d'octroi des subventions

Afin de limiter en durée l'exécution des travaux, ces subventions seraient attribuées et versées à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein sous les conditions suivantes :

Pour chacun des projets, les travaux devront être achevés 2 ans après la date limite de remise de la première facture travaux (La définition des travaux étant la suivante : dégagement d'emprise, terrassement, d'aménagement de voirie et de chaussée, tranchée pour fondation ou enfouissement, bordure de chaussée, caniveaux) du 30 juin 2022, soit le 30 juin 2024 au plus tard.

Le versement de l'acompte de 50% sera versé par projet, figurant à l'annexe de la convention, sur la présentation des ordres de service de démarrage des travaux.

#### 5. Incidences financières

Identifiant de l'AP	Libellé de l'AP	Montant de l'AP	Montant disponible sur l'AP (non engagé)	Montant proposé
FAED 2018/1	G 2018 2021 Fonds d'Attractivité et Développement	131 000 000,00 €	41 370 089,00 €	344 799,00 €

La contribution du Département suivante est proposée :

- Accompagnement en ingénierie dans les domaines techniques (sécurité des cyclistes notamment), juridique, de l'environnement, du développement local, de l'insertion et de l'emploi, de la mise en tourisme

- Contribution financière à hauteur de 344 799 €.

Il est proposé au Conseil Départemental d'attribuer à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein quatre subventions d'un montant total de 344 799 € maximum, se déclinant comme suit :

- Liaison Nordhouse – Canal du Rhône au Rhin : 100 718 € ;
- Liaison cyclable Gerstheim – Canal du Rhône au Rhin : 57 719 € ;
- Liaison cyclable Ehl – Benfeld : 86 174 € ;
- Liaison cyclable Uttenheim – Westhouse : 100 188 € ;

Le montant de la subvention versée pourra être proratisée au coût réel des travaux, sans dépasser le montant voté.

Il est également proposé au Conseil Départemental d'approuver les termes du projet de convention partenariale à conclure entre le Département, l'Office de Tourisme du Grand Ried et la Communauté de Communes du Canton d'Erstein dont le projet est joint en annexe au rapport.

Le présent rapport ainsi que ses annexes ont été examinés pour avis par la commission territoriale Sud le 17 septembre 2020 et 16 novembre, qui s'est prononcée favorablement.

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

*Après en avoir délibéré, le Conseil Départemental :*

- *approuve, dans le cadre de la démarche de partenariat renforcé au travers du contrat départemental de développement territorial et humain du territoire d'action Sud, le principe de la participation du Département du Bas-Rhin aux projets de développement du maillage cyclable du territoire de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein;*
- *dit que, dans le cadre de ses compétences, le Département du Bas-Rhin mobilisera son ingénierie en faveur de ce projet, notamment dans les domaines de la technique, de l'environnement, du développement local et de la mise en tourisme ;*
- *attribue, au titre du Fonds de développement et d'attractivité, une subvention d'investissement de 100 718 € HT (soit 20% du coût du projet) à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, pour le projet de réalisation de la liaison cyclable Nordhouse - Canal du Rhône au Rhin ;*
- *attribue, au titre du Fonds de développement et d'attractivité, une subvention d'investissement de 57 719 € HT (soit 20% du coût du projet) à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, pour le projet de réalisation de la liaison cyclable Gerstheim - Canal du Rhône au Rhin ;*
- *attribue, au titre du Fonds de développement et d'attractivité, une subvention d'investissement de 86 174 € HT (soit 30% du coût du projet) à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, pour le projet de réalisation de la liaison cyclable Ehl – Benfeld ;*
- *attribue, au titre du Fonds de développement et d'attractivité, une subvention d'investissement de 100 188 € HT (soit 30% du coût du projet) à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, pour le projet de réalisation de la liaison cyclable Uttenheim - Westhouse ;*

*Cette subvention est attribuée et versée à la Communauté de Communes du Canton d'Erstein sous la condition suivante :*

*Pour chacun des projets précités, les travaux devront être achevés 2 ans après la date limite de remise de la première facture travaux (la définition des travaux étant la*

*suivante : dégagement d'emprise, terrassement, d'aménagement de voirie et de chaussée, tranchée pour fondation ou enfouissement, bordure de chaussée, caniveaux) du 30 juin 2022, soit le 30 juin 2024 au plus tard. A cette date le montant des subventions valant solde de tous comptes sera calculé sur la base des factures acquittées et visées par le trésorier payeur au 30 juin 2024. Le versement de l'acompte de 50% sera versé par projet, figurant à l'annexe de la convention, sur la présentation des ordres de service de démarrage des travaux.*

- approuve les termes du projet de convention de partenariat pour les projets de liaisons cyclables précités à conclure entre la Communauté de Communes du Canton d'Erstein, l'Office de Tourisme du Grand Ried et le Département du Bas-Rhin ;*
- Approuve les termes du projet de convention financière à conclure entre la Communauté de Communes du Canton d'Erstein et le Département du Bas-Rhin destinée à permettre le versement des quatre subventions précitées ;*
- autorise son Président à signer les deux conventions précitées, jointes en annexes à la présente délibération.*

Strasbourg, le 18/11/20  
Le Président du Conseil Départemental



Frédéric BIERRY